



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090292

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/07/2024 19H13 C:000080 I:01573
V/REF : ACCORD SUR DEVIS
V/Email reçu le Mardi 09/07/2024 a 19H13

SDC "LE GRAND LARGE"
S/C BERTRAND IMMOBILIER
7, RUE SAINT-PIERRE
34250 PALAVAS LES FLOTS

SELON DEVIS N° 4060096

IMMEUBLE : LE GRAND LARGE
2 AVENUE SAINT MAURICE
.
34250 PALAVAS LES FLOTS

Montpellier, le 19 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 2 AVENUE SAINT MAURICE - PRENDRE RDV AVEC GEA POUR ETRE SUR PLACE
MME DUBUC 04 67507912 - LE GRAND LARGE

MOTIF : M. SOUYRI, PROPRIÉTAIRE DU LOCAL : 0618669213
: CURAGE AVEC ASSISTANCE CAMERA

Votre accord sur notre devis n° 4060096 du 25/06/2024 d un montant de
720€ HT SOIT 792€ TTC

Donneur d'ordre : M. M DUBUC

NATURE DE L'INTERVENTION :

Inspection télévisée de canalisation

RÉALISÉ LE 16/09/2024

MISE A DISPOSITION D'UN TECHNICIEN SPÉCIALISÉ ÉQUIPÉ D'UN VÉHICULE
HYDROCUREUR ET D'UNE UNITÉ CAMÉRA
RÉALISATION D'UN HYDROCURAGE DU RÉSEAU EU A PARTIR DU TAMPON EXTEÉIEUR
AVEC ASSISTANCE CAMÉRA
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : FJ LCOMPTER Email envoyé le 16/09/24 a 13H36 Mme M. DUBUC

CURAGE HP DEPUIS R1 PUIS PASSAGE CAMÉRA SUR 2,97ML RÉVÉLANT UN REGARD
ENTERRÉ (R2) AU NIVEAU DE LA TERRASSE EN BOIS DU RESTAURANT (SELON LE
CONTACT LE REGARD SERAIT BÉTONNÉ), PRÉCONISATION : REPRISE DU REGARD
GEOLOCALISÉ AVEC CRÉATION D'UNE TRAPPE. PROFONDEUR 0,95M. LE REGARD
SERAIT DANS LE DOMAINE PUBLIC.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090292

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	curage et assistance caméra	720,00	720,00
TOTAL H.T.			720,00
T.V.A. a 10,00%			72,00
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>792,00</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN